DEC190106INSMI

Décision portant nomination de M. Olivier Goubet en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions;

DECIDE:

Article 1er

M. Olivier Goubet professeur des universités est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions; à compter du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des relations avec les Alliances.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

25 JAN. 2019

Pour le président-directeur général et par délégation

Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00 F. 01 44 96 53 90